

Corne de l'Afrique: partenariat politique régional de l'UE pour la paix, la sécurité et le développement

2006/2291(INI) - 20/10/2006 - Document de base non législatif

OBJECTIF : proposer une stratégie de partenariat politique pour favoriser la paix, la sécurité et le développement dans la Corne de l'Afrique.

CONTEXTE : le 20 mars 2006, la Commission a présenté une 1^{ère} esquisse de stratégie pour la paix, la sécurité et le développement à l'intention de la région de la Corne de l'Afrique lors du 11^{ème} Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement). La présente communication traduit la volonté politique d'œuvrer pour la stabilité et la solidarité régionales et résulte des consultations avec tous les pays de l'IGAD et des acteurs clés de la Ligue arabe et l'Égypte.

CONTENU : la Corne de l'Afrique est l'une des régions les plus menacées par les conflits dans le monde ainsi que l'une des plus pauvres. La crise qui se prolonge à la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie, celle qui sévit en Somalie et les conflits au Soudan et dans le nord de l'Ouganda exercent une influence sur les moyens de subsistance de millions de personnes, ce qui éloigne la région des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Face à ce constat désastreux, l'Union européenne se devait de réagir. C'est la raison pour laquelle elle a présenté une communication destinée à proposer une stratégie d'ensemble et de dialogue renforcé pour cette région.

Cette stratégie se fonde à la fois sur le «Consensus européen pour le développement» et la «stratégie UE-Afrique» approuvée par le Conseil en décembre 2005. Sur base du cadre d'action existant, la Commission propose maintenant de mettre en place «un partenariat politique régional» avec la Corne de l'Afrique dont l'objectif essentiel est de contribuer à **réduire l'instabilité régionale**. Il s'agit d'une approche globale de prévention des conflits fondée sur la lutte contre les causes premières de l'instabilité.

Importance stratégique de la Corne d'Afrique pour l'UE : l'UE est le partenaire le plus important de la région de la Corne en termes de développement. Elle est également l'un des principaux prestataires d'aide humanitaire. La vulnérabilité et les inégalités socio-économiques, les lacunes en termes de droits de l'homme et de droits sociaux, l'insécurité alimentaire chronique, la concurrence pour l'accès aux ressources naturelles, la mauvaise gouvernance et la croissance démographique constituent les caractéristiques sous-jacentes de la région auxquelles les politiques de l'UE visent à s'attaquer. La stabilité dans la Corne de l'Afrique est également essentielle, d'un point de vue stratégique, pour la sécurité de l'UE.

Les dynamiques transfrontalières telles que la migration et les trafics clandestins d'armes, de drogue et les flux de réfugiés, sont des facteurs de tensions qui pourraient atteindre l'UE de manière indirecte. L'insécurité qui prévaut dans la région a également contribué à une culture de la délinquance, du banditisme et de la rivalité entre chefs de guerre locaux et est à la source de foyers importants de terrorisme.

Par ailleurs, la stabilité de la Corne de l'Afrique va dans le sens des intérêts économiques de l'UE puisque l'Europe est un partenaire commercial essentiel de la région et qu'il existe un potentiel de croissance des intérêts économiques de l'UE si l'approvisionnement pétrolier et la croissance économique dans la région sont gérés correctement.

Défis et conditions de la réussite du Plan d'action de la Commission : face aux multiples défis auxquels sont confrontés les pays de la Corne d'Afrique (extrême pauvreté, insécurité constante, fondamentalisme religieux, migrations, trafic d'armes, difficulté liée à l'accès à l'eau potable, insécurité alimentaire et problème démographique), la Commission envisage un Plan d'action axé sur la coopération et l'intégration politique régionale, élément indispensable à la réussite de l'initiative proposée. En effet, pour la Commission, la réussite du plan d'action ne peut passer que par **l'engagement ferme de l'Union Africaine (UA) et de l'IGAD** ainsi que d'autres organisations sous-régionales **à la stabilisation régionale**. Celle-ci se fonderait sur une stratégie en 3 axes : i) paix, sécurité et gouvernance; ii) pastoralisme et sécurité alimentaire et iii) développement institutionnel.

Un Plan d'action fondé sur des mesures d'accompagnement : pour faire face à l'ensemble des défis de la région, la Commission propose un Plan d'action dont les principales mesures consistent à « accompagner » et renforcer le corpus des mesures existantes. Elles sont essentiellement fondées sur le renforcement du dialogue :

- promotion de l'échange d'informations et consultation entre les États membres et les institutions de l'UE en vue de favoriser une compréhension partagée des problèmes de la Corne d'Afrique ;
- utilisation efficace des instruments de l'UE existants de manière à améliorer la coordination et le dialogue ;
- renforcement du dialogue prévu par l'Accord de Cotonou avec les principaux acteurs locaux ;
- approche spécifique de prévention, de gestion et de résolution des conflits, incluant la participation des structures non-étatiques ;
- inclusion de diverses parties prenantes au dialogue : Égypte, États arabes du Golfe, Ligue arabe et États de l'Afrique centrale et de l'Est ;
- amélioration du dialogue et de la coordination avec les États-Unis, la Norvège, le Japon, le Canada, la Russie et la Chine dans le cadre d'un dialogue structuré avec les Nations unies ;
- renforcement de la prise en considération des questions liées à la «sécurité des personnes», y compris aux droits de l'homme et aux droits sociaux ainsi qu'à l'égalité entre hommes et femmes, à la démographie et à l'environnement dans les programmes de développement existants ;
- révision des documents de stratégie de l'UE vis-à-vis des pays de cette région afin de contribuer au partenariat politique régional de l'UE dans la Corne d'Afrique ;
- lors de la préparation de nouvelles stratégies de coopération avec la Corne d'Afrique et l'IGAD, prévision de stratégies nationales et régionales du FED (2008-2013) concordant avec le Plan d'action envisagé (en axant notamment les subventions sur l'amélioration de la gouvernance, les ressources naturelles, la sécurité alimentaire, l'éducation, l'intégration régionale).

D'autres mesures d'accompagnement seraient envisagées par les partenaires de la Corne d'Afrique comme : i) le renforcement des discussions entre la Commission et les États membres, le secrétariat de l'IGAD et d'autres acteurs régionaux compétents ou la société civile sur les mesures à envisager ; ii) le renforcement du dialogue avec les partenaires et les organisations de la région afin de trouver des solutions à la

gouvernance, aux conflits armés, à la sécurité alimentaire, au trafic d'armes, au partage des ressources, à l'insécurité et au fondamentalisme religieux, afin d'identifier les possibilités de progrès ; iii) le partage d'informations avec les pays voisins et les acteurs clés au plan régional afin de parvenir à une vision commune des problèmes et des solutions ; iv) la prévision de ressources appropriées au dialogue renforcé avec l'UE afin de rendre opérationnelles les mesures envisagées ; v) la promotion de la coopération intersectorielle entre les partenaires locaux ; vi) la mise en œuvre de réformes institutionnelles de l'IGAD et la mise à jour de la stratégie de l'IGAD en faveur de la paix et de la sécurité.

Conclusions : la présente communication vise à proposer une stratégie spécifique pour la Corne d'Afrique, fondé sur une analyse de la dynamique et des problèmes régionaux de la région. Le partenariat a pour objectif de promouvoir la paix, la stabilité et le développement et fournit un cadre politique pour des initiatives et des programmes régionaux concrets et pour un dialogue ouvert et structuré avec les partenaires.

La mise en œuvre du partenariat débutera en 2007 et fera l'objet d'un réexamen conjoint après 2 ans pour mesurer les résultats enregistrés et pour adapter le Plan aux conditions prévalant dans la région.